

## Une recherche collaborative pour mieux connaître les contextes de vie des parents qui vivent le placement de leur(s) enfant(s)

Auteurs : Eugénie Terrier, Cathy Greffeuille, Didier Lucas et Marion Dauvergne

---

### Contexte : la recherche en soutien à des expérimentations d'alternatives au placement

Cette communication présentera la dynamique de travail et les résultats d'un groupe de recherche qui s'est formé en 2012 dans le cadre d'une **recherche-action partenariale entre le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et le PREFAS Bretagne**, Pôle de Recherche et d'Etudes pour la Formation et l'Action sociale basé à Askoria, organisme de formation d'intervenants sociaux en Bretagne.

Quatre équipes de professionnels de CDAS<sup>1</sup> ont mis en oeuvre des expérimentations visant à mettre en place des modes d'accompagnement alternatifs au placement. Ils sont partis de différents constats tels que le manque d'accompagnement global des familles en amont et pendant le placement ou encore les difficultés à mener les évaluations sociales lors de situations de crise ou d'urgence.

Afin d'accompagner et d'alimenter scientifiquement cette réflexion dans l'élaboration de nouvelles manières de faire, les groupes de recherche ont identifié différents objets qu'ils leur semblaient nécessaire d'investiguer. Ce groupe de recherche était constitué de professionnels de la protection de l'enfance du Département (assistants de service social, puériculteurs, éducateurs, chargés de mission, ...) et de chercheurs de différentes disciplines (géographie sociale, psychologie sociale et sciences de l'éducation).

### Problématique et méthodologie

Le constat de départ sur lequel s'appuie toute la dynamique de ce groupe de recherche est **le manque de connaissances sur les parents dont les enfants sont placés**. Ce constat empirique est confirmé par l'analyse de la littérature scientifique sur le sujet.

Les professionnels ont observé que les interventions concernant la protection de l'enfance avaient tendance à placer **la focale sur la situation de l'enfant** et le cas échéant sur sa « mise à l'abri ». L'énergie et le temps mobilisés à cet effet font parfois écran à l'utilité d'accorder plus d'attention aux parents de l'enfant et **d'aller au-delà de la seule observation de leurs défaillances éducatives**. Or, il apparaît pour les professionnels que, pour certaines situations, un accompagnement plus important et plus global des parents aurait pu permettre d'éviter le placement ou tout du moins limiter sa durée. L'objectif d'améliorer l'accompagnement des parents concernés par le placement d'un ou plusieurs de leurs enfants renvoie inévitablement à la nécessité de mieux connaître ces parents, leurs difficultés,

---

<sup>1</sup> Centres Départementaux d'Action Sociale

leurs ressources et leur point de vue. Le groupe de recherche a ainsi défini deux objectifs principaux de travail : mieux connaître les familles pour mieux les accompagner et observer et faire évoluer les pratiques professionnelles en matière d'évaluation des situations et d'association des parents.

Les investigations ont débuté par un **travail conséquent d'analyse de 200 dossiers de familles dont les enfants sont placés**. Ce travail élaboré collectivement par les professionnels et les chercheurs a suivi différentes étapes : réalisation d'une grille de dépouillement des dossiers, réalisation d'une notice d'accompagnement de la grille, sélection des 200 dossiers, saisie des informations, traitement des données et analyse des données.

Concernant la **sélection des dossiers**, les 200 dernières familles accompagnées (avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2013) par les quatre équipes d'intervenants concernés par la recherche-action ont été retenues. Parmi ces 200 dossiers, certains placements étaient encore en cours et d'autres étaient terminés au moment de la saisie des données. Jugés trop spécifiques, les dossiers correspondant aux situations suivantes n'ont pas été retenus pour l'échantillon : les accueils séquentiels, les accueils provisoires du fait de l'incarcération de la mère, les jeunes majeurs, les accueils par un tiers digne de confiance et les Mineurs Isolés Etrangers.

La grille d'analyse des dossiers s'est appuyée sur l'**approche écologique** de type Bronfenbrenner, en prenant en compte toutes les influences pouvant agir sur le développement et le comportement de l'individu. Ce modèle écologique né dans les années 1970 est encore peu utilisé dans le domaine de la protection de l'enfance en France. Le questionnaire élaboré ne pouvait pas investiguer tous les sous-systèmes, mais le groupe s'est montré attentif à repérer des éléments par exemple de l'exosystème (travail ou non des parents), du mésosystème (logement et quartier), les réseaux d'aide, le chronosystème à partir de l'ancienneté des interventions.

## **Les parents qui vivent le placement de leur(s) enfant(s) : qui sont-ils ?**

### ***Une diversité des compositions familiales***

L'enquête montre **un taux important de séparation du couple parental** : 63,5% des 200 familles de l'échantillon sont concernées. Par ailleurs, **12,5% de familles recomposées** ont été identifiées dans l'échantillon (25 familles sur 200).

L'enquête montre que le **père est absent du lieu de vie de l'enfant dans plus de la moitié des dossiers (51%)<sup>2</sup>**. L'analyse des 200 dossiers permet d'avoir peu d'informations sur les parents absents du lieu de résidence de leur enfant.

Les résultats mettent en évidence **une surreprésentation de la monoparentalité parmi les familles accompagnées par l'ASE**. 44 % des dossiers présentent des situations de familles monoparentales alors que ce taux était de 20%<sup>3</sup> en 2011 parmi l'ensemble de la population du département. Il est à noter que cette situation de monoparentalité touche plus particulièrement les mères (37,5% de mères seules pour 6,5% de pères seuls). **Toutefois, ce résultat ne doit pas être interprété sous l'angle d'un lien de cause à effet entre monoparentalité et placement de l'enfant**. Il faut en effet rappeler ici la nécessaire vigilance à adopter par rapport aux relations de causalité entre deux variables. Une surreprésentation des familles monoparentales parmi les familles d'enfants confiés ne signifie pas que la monoparentalité est un facteur de maltraitance. Cela signifie que la monoparentalité peut représenter **un facteur de risque s'il est associé à d'autres types**

---

<sup>2</sup> 102 dossiers mentionnent l'absence du père dans la résidence principale de l'enfant

<sup>3</sup> Résultat basé sur les statistiques de l'INSEE concernant l'ensemble des couples avec enfants en Ille et Vilaine

**de vulnérabilités. Les facteurs de risque souvent nombreux n'agissent pas individuellement mais plutôt par le biais d'interactions complexes.** Selon le groupe de recherche, la monoparentalité représente un facteur de risque dans la mesure où elle s'accompagne parfois d'une situation d'**isolement social** liée par exemple à une rupture avec la famille d'origine. De même, l'**absence de relais et de soutien** pour garder les enfants que peuvent parfois connaître les familles monoparentales engendre des difficultés dans la recherche d'un emploi, ou restreindre la possibilité de réaliser une formation.

### ***Conditions matérielles d'existence : des situations socio-économiques défavorisées***

Concernant la situation professionnelle des adultes s'occupant principalement de l'enfant confié à l'ASE, l'analyse des 200 dossiers permet de mettre en exergue une donnée importante : **une forte proportion de ces adultes n'a pas d'activité professionnelle - 34 %– c'est-à-dire presque deux fois plus qu'au sein de la population totale du département (16%)<sup>4</sup>.**

**Selon l'enquête, 27,5% des parents sont au chômage.** Même si ce résultat doit être interprété avec précaution au vu du fort taux de non-réponse (24%) sur cette question, ces chiffres sont à considérer comme élevés étant donné que le taux de chômage pour la population totale de l'Ille-et-Vilaine est de 6,9% en 2011<sup>5</sup>. Sans établir de lien de cause à effet entre situation de chômage et placement de l'enfant, ces résultats montrent que **la situation de chômage peut être considérée comme un facteur de vulnérabilité supplémentaire surtout s'il entraîne ou s'associe à d'autres difficultés.** Par exemple, le chômage peut avoir un impact sur la parentalité s'il engendre des difficultés financières importantes et un stress au quotidien.

Selon l'analyse des 200 dossiers, **la migration<sup>6</sup> internationale a concerné 19,5% des adultes vivant avec le mineur** (soit 39 dossiers)<sup>7</sup>. Ce taux peut être considéré comme élevé étant donné que la population immigrée représente 3,5 % de la population globale d'Ille et Vilaine<sup>8</sup>. En analysant ce chiffre au sein du groupe de recherche, il est tout d'abord question du **rapport culturel à l'éducation et des normes différenciées en la matière selon les milieux.** Ainsi, certaines pratiques, pouvant être considérées comme acceptables dans leur milieu de socialisation, peuvent à l'inverse paraître à risque pour les travailleurs sociaux. Les exemples suivants sont cités : jeunes enfants restant à l'extérieur tard le soir, absentéisme à l'école, autonomisation précoce, « surpopulation » dans le logement, utilisation de la contrainte physique comme mode éducatif etc. Le groupe de recherche considère que la situation de migration peut représenter un facteur de risque s'il se combine avec d'autres types de vulnérabilité<sup>9</sup>. Par exemple, **le parcours de vie des personnes migrantes a pu être source de traumatismes qui viennent impacter leur relation à l'enfant.** Les causes de leur départ du pays d'origine, la difficulté d'accès aux droits, la situation précaire dans laquelle ils peuvent parfois se retrouver en France, la rupture des liens avec leurs proches sont autant d'éléments pouvant rendre l'arrivée des migrants en France difficile voire chaotique. Un professionnel témoigne : « Les

---

<sup>4</sup> Ces résultats sont à relativiser dans la mesure où dans 48 dossiers, aucune d'information n'a été renseignée concernant la situation face à l'emploi des adultes s'occupant de l'enfant

<sup>5</sup> Taux de chômage calculé pour une population de 15 à 64 ans

<sup>6</sup> Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes entre deux pays différents. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.

<sup>7</sup> Pour information, la population mahoraise a été comprise dans la migration internationale

<sup>8</sup> Source INSEE, 2011

<sup>9</sup> Un exemple a déjà été présenté lors de la dernière séance. Les professionnels du CDAS de Champs-Manceaux rencontrent parfois de très jeunes mamans issues de l'immigration dont l'enfant a été souhaité afin de régulariser les papiers sur le territoire français. L'exercice de la parentalité est ici mis à mal par la jeunesse de ces mamans doublée de cette situation particulière d'accès à la maternité.

*blesures du voyage, la famille qu'on a laissée derrière soi, l'expérience de conflits armés créent souvent des personnes abîmés psychiquement ».*

### ***Des fragilités individuelles aux difficultés relationnelles***

Concernant la santé des adultes s'occupant principalement de l'enfant, **une problématique de santé a été notifiée dans 46 % des dossiers**. Notons que, lorsqu'une problématique santé est repérée par les professionnels, celle-ci est majoritairement liée à la **santé psychique** des adultes.

Pour autant, **seulement 20% des dossiers font état d'un accompagnement vis-à-vis de la santé des parents**.

**41% des dossiers mentionnent des difficultés liées à des troubles au sein du couple conjugal ou parental**, 21% relèvent des cas de violence verbale ou psychologique envers la conjointe ou le conjoint, et 17,5% des cas de violence physique et/ou sexuelles envers la conjointe ou le conjoint.

### ***Des personnes déjà accompagnés par les services sociaux***

Concernant l'accompagnement social ou médico-social des adultes, **76,5% des dossiers mentionnent l'existence d'un accompagnement social ou médico-social en cours pour au moins un des adultes vivant avec le mineur**. Ces accompagnements concernent l'éducation des enfants, les finances et/ou gestion budgétaire, le logement ou la santé.

### ***Conclusion : un regard sur les pratiques évaluatives***

L'analyse des 200 dossiers a montré que plusieurs thématiques étaient peu renseignées :

- 58% des dossiers ne précisent pas le revenu disponible du ménage
- 85% des dossiers ne précisent pas le niveau d'étude du ou des parents.
- La mobilité : 58 % des dossiers ne précisent pas si le parent est titulaire du permis de conduire et 53% des dossiers ne précisent pas si le parent possède une voiture.
- L'enfance des parents – le vécu d'un placement par le parent lui-même : environ la moitié des dossiers ne permet pas de savoir si le parent a vécu ou non un placement au cours de son enfance.
- Les parents non-cohabitant avec l'enfant : les dossiers mentionnent peu d'informations sur les parents non cohabitant avec l'enfant

Plusieurs hypothèses ont été mises en avant afin d'expliquer ces absences d'informations : le temps de l'évaluation mis à mal par la recherche chronophage d'un lieu d'accueil pour l'enfant, une approche plus centrée sur les défaillances éducatives que sur les contextes de vie, des professionnels soucieux de ne pas renforcer la stigmatisation de certaines catégories de population, des représentations personnelles pouvant parfois faire écran ; des thématiques peu abordées de peur de révéler sa propre impuissance, des sujets douloureux qui risqueraient de détériorer la relation avec le parent.

Suite à cette analyse quantitative, le groupe de recherche a présenté comme perspective de travail, une analyse plus qualitative, à travers des entretiens avec les parents et en centrant davantage la focale sur les ressources, terme qui reste à définir du fait de son caractère polysémique (capacités, compétences, réseaux, ressources environnementales, etc.)

## **Bibliographie**

**BOUTANQUOI Michel** (2006). Le nécessaire développement de la recherche autour du placement [en ligne], IN : Sociétés et jeunesse en difficulté, n°2, 4 p.

**DELENS-RAVIER Isabelle** (2001). Le placement d'enfants et les familles. Recherche qualitative sur le point de vue de parents d'enfants placés. Liège : Jeunesse et droit. 172 p.

**LAROSE François, TERRISSE Bernard, LENOIR Yves, BEDARD Johanne** (2004). Approche écosystémique et fondements de l'intervention éducative précoce en milieux socio-économiques faibles. Les conditions de la résilience scolaire [en ligne], IN : Brock Education, Vol. 13, n°2, pp. 56-80.

**MINARY Jean-Pierre** (2011). Contextes de vie, précarité et protection de l'enfance, IN : **BOUTANQUOI Michel (coord.)**. *Interventions sociales auprès de familles en situation de précarité*, Paris : L'Harmattan (Collection Savoir et Formation), pp. 73-99.

**ROUZEAU Marc, TERRIER Eugénie, DUCHESNE Martine et MAINGUET Brigitte (2013)**, Des Etats généraux de l'action sociale à la recherche-action : retour sur le processus collaboratif tissé entre le PREFAS Bretagne et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Colloque international : Les recherches-actions collaboratives : une révolution silencieuse de la connaissance, 27-29 mai 2013, Dijon.

**SECHER Régis** (2010) Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés. Parentalité, précarité et protection de l'enfance, Ed. L'Harmattan, 203 p.

**SELLENET Catherine** (2006). L'enfance en danger. Ils n'ont rien vu ? Paris : Belin. 236 p.

**ZAUCHE-GAUDRON Chantal** (2011). Précarités et éducation familiale. Toulouse : ERES (Collection Poche – Société). 456 p.